



**COMMUNE DE VILLENEUVE
MUNICIPALITÉ**

COMMUNICATION N° 01/2016

AU CONSEIL COMMUNAL

Rapport de la Municipalité concernant :

Interpellation de M. Marcel David YERSIN
« Quel concept touristique pour Villeneuve »

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Au cours de la séance du Conseil communal du 3 décembre 2015, Monsieur le Conseiller communal Marcel David Yersin a déposé une interpellation.

Cette interpellation posait les questions suivantes :

1. Quel concept mettant en valeur les richesses de notre Commune, notamment par la réalisation d'un parcours touristique la Municipalité compte-t-elle développer ?

La Commission touristique propose la mise en place de **plusieurs parcours thématiques**. Chaque parcours est, a priori, conçu sous forme de boucle, dont le départ et l'arrivée se feraient au Point « i » à la Maison de Ville.

Un plan de ville superposant les tracés des parcours proposés (tracé rouge, bleu, vert, jaune, violet etc) doit être créé et sera mis à disposition du visiteur. Celui-ci pourrait, en découvrant l'offre variée, être tenté de prolonger son séjour pour marcher sur les différents parcours proposés.

En s'inspirant des deux dépliants "Circuit marbre d'Arvel" et « Eglise Saint-Paul » déjà existants, il serait possible de créer une série de dépliants à thèmes suivant les parcours décrits ci-dessous.

a) Le parcours des bâtiments historiques valoriserait une vingtaine de bâtiments dans le Bourg. Chaque bâtiment serait doté d'une plaque contenant une brève description historique et architecturale du bâtiment en style télégraphique ; via l'icône de l'application Smartphone, il serait ainsi possible d'obtenir des informations plus détaillées sur l'écran du Smartphone et ce en plusieurs langues.
Durée du parcours : Une bonne heure et demie.

b) Le parcours des hôtes célèbres est une boucle qui s'étendrait au-delà du Bourg et permettrait un aperçu plus large de la Commune. Il est composé d'une dizaine de maisons ayant accueilli à un moment donné de leur histoire un hôte célèbre. Chaque maison serait dotée d'une plaque contenant un bref descriptif de son hôte célèbre. L'icône pour Smartphone fournirait un contenu plus détaillé, ou renverrait sur des sites internet appropriés concernant la personnalité en question, et ce en plusieurs langues.

Durée du parcours : Compter une bonne heure et demi, jusqu'à la Maison Piguet. Le visiteur, une fois arrivé au Clos du Moulin, « plongerait » en direction du Château de Chillon, qu'il peut visiter, ou bien il prendrait le bus pour revenir sur Villeneuve. Les plus endurants reviendraient à pied sur Villeneuve via le parcours didactique longeant les rives du lac. Durée du parcours : 1ère partie env. 1 heure et demie, 4 heures pour la grande boucle, visite du Château en option.

c) Le parcours didactique en 14 points relie déjà Villeneuve au Château de Chillon.

Il serait envisagé que de nouveaux supports modernes et résistants aux intempéries remplaceraient les poteaux « médiévaux » en bois. Langue a été prise en octobre dernier avec la direction du Château, et une collaboration à ce sujet est prévue dès ce printemps. Un texte en allemand devrait par ailleurs compléter les versions française et anglaise.

Durée du parcours : 1 bonne heure, avec en option visite du Château et le retour en bus sur Villeneuve. Il est bien sûr possible d'enchaîner sur le parcours « hôtes célèbres » en sens inverse (compter 4 h en tout).

d) Le parcours des Châtaigneraies existe déjà.

e) Le parcours Montagne

Prévu pour les bons marcheurs, il pourrait contenir plusieurs boucles qui feraient découvrir un patrimoine alpestre varié à une clientèle « tourisme de montagne ».

f) Le parcours des vignes

Il devrait se créer en étroite collaboration avec les vignerons, l'idée étant d'inciter les touristes à rendre visite aux différentes caves de vignerons tout en cheminant à travers un paysage typiquement villeneuvois.

2. Par quels moyens la Municipalité compte-t-elle communiquer et promouvoir l'offre touristique Villeneuvoise ?

Par les canaux usuels, à savoir les divers supports de MVT. Les 6 Points « i » de MVT, en particulier celui à Villeneuve, où la préposée informe et conseille les touristes en fonction de leurs demandes et intérêts. Les divers supports de communication du Parc Naturel Régional Gruyère Pays-d'Enhaut qui mettent déjà régulièrement en valeur notre patrimoine alpin. Le PNR restera un allié fidèle pour la promotion de notre tourisme de montagne.

Via un site internet communal plus dynamique et moderne, qui devrait mieux refléter et faire valoir la Commune en général.

Le recours à des professionnels pour créer une « marque » Villeneuve avec visuel, photos et diffusions sur divers supports de communication doit être envisagé, ne serait-ce que pour la conception du plan de ville, des plaquettes et dépliants ainsi que la traduction. Les bus VMCV pourraient par ex. servir comme supports.

3. Quelles sont les infrastructures à réaliser pour augmenter les possibilités d'accueil à Villeneuve ?

La Municipalité a récemment assisté à la présentation d'une étude faite par des étudiants de l'Ecole hôtelière de Glion portant sur la faisabilité d'implanter un hôtel dans le secteur de la Gare.

Les étudiants débordaient d'imagination et de propositions à ce sujet, proposant notamment d'associer des thèmes particuliers à un complexe hôtelier.

Exemples : Hôtel du chocolat Suisse, Hôtel « produits locaux et concept Wine&food », un hôtel fait d'une bulle en verre face au lac, ou encore une sorte de Disneyland Suisse réparti sur plusieurs parcelles communales, etc.

Les conclusions laissent entendre qu'un hôtel associé à une thématique concrète pourrait éventuellement avoir sa place à Villeneuve.

Selon MVT, Villeneuve est plutôt une destination « éclair » pour le touriste logeant sur la Riviera ; selon MVT, s'il y a des demandes de réservation, ce n'est en principe que pour une nuit à l'hôtel.

Notre Commune ne dispose actuellement ni d'un centre de séminaire ou autre spécificité qui pourrait retenir une certaine catégorie de touristes plus longuement sur notre territoire. Il nous manque également un hôtel de plus de 50 chambres pour accueillir des groupes voyageant en car de 50 places. Ceci dit, une étude plus approfondie devrait pouvoir nous dire si l'implantation d'un hôtel à Villeneuve est économiquement jouable ou non (étant donné que Montreux, centre de Congrès, est déjà fort bien doté d'hôtels toutes catégories).

4. Quelle est l'estimation de la Municipalité de la faisabilité de ce concept et son financement ?

A ce stade, il n'est pas possible de répondre à cette question.

C'est via le budget ou par le biais d'un préavis que les mesures évoquées ci-dessus seront financées.

D'autres sources de financement seront examinées pour des réalisations plus importantes, par exemple hôtel, restaurant (subventions, partenariat public privé, ...).



CONCLUSION


Conformément aux dispositions de l'art. 62 du RCc, la Municipalité vous soumet le présent rapport et vous invite :

- à prendre acte du rapport de la Municipalité en réponse à l'interpellation de Monsieur Marcel David Yersin « Quel concept touristique pour Villeneuve ? ».

Ainsi délibéré par la Municipalité dans sa séance du 26 janvier 2015 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Au nom de la Municipalité :
Le Vice-Syndic :  M. Oguey
Le Secrétaire :  Y. Cheseaux



Déléguée de la Municipalité : Mme Annik Morier-Genoud, Municipale

Villeneuve, le 26 janvier 2015/YCX

